



Séparation et rbsst du pret immo en commun

Par **boutchou**, le **15/07/2014** à **14:38**

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex conjoint avec qui j'avais acheté un appartement en commun en 2005 (achat en indivision/50/50)

Après avoir procédé à la dissolution du PACS en novembre 2013, j'ai décidé de quitter le logement en avril 2014 ne supportant plus la cohabitation rendue très difficile.

Aussi, je rembourse tjs la moitié du prêt mais j'ai appris récemment que sa nouvelle amie habitait avec lui dans notre appartement. Aussi, j'ai appris qu'il bénéficiait d'une aide au logement pour le prêt que nous remboursons mais moi je n'en vois pas la couleur.

Que suis je en droit de lui réclamer?

Merci de votre aide.